

Le 30/08/19

à Madame la Directrice Générale de la Création Artistique

Objet : Refonte des critères de classement des conservatoires

Madame la Directrice,

Nous avons bien reçu votre mail en date du 4 juillet et les différentes propositions jointes.

La période estivale n'est évidemment pas propice aux échanges entre organisations professionnelles représentatives mais les signataires ci-dessous attirent votre attention sur les éléments suivants :

- les consultations de juillet et octobre 2018 ont été bien trop brèves pour permettre un vrai travail de concertation. Il s'est agi d'une présentation de textes de travail émanant de vos services, nous avons eu seulement le temps d'une première réaction. Les textes envoyés en juillet 2019, très proches de ceux d'octobre 2018 ne sont donc pas issus d'un travail de concertation avec nos organisations.
- même si nous reconnaissons certaines avancées par rapport aux premiers textes proposés en 2016, il nous semble qu'aucun consensus n'a pu être acté jusqu'ici. Dès lors, en dehors des discussions à venir sur le fond des textes qui nous sont soumis, la méthode et le calendrier ne peuvent recueillir notre assentiment.

Un calendrier qui prévoit un lancement d'étude à l'automne 2019 pour des conclusions dès février 2020 ne nous paraît ni sérieux ni réaliste pour une réforme ambitieuse qui impactera la vie des conservatoires pour 20 ans.

La méthode qui consiste à s'appuyer essentiellement sur le CCTDC, sans une participation active des organisations professionnelles, n'est pas, seule, gage de réussite d'une réforme. En effet, ce sont les équipes de direction et les équipes pédagogiques sur le terrain qui la mettront en œuvre, elle est destinée à des centaines de milliers d'usagers. La plus complète concertation et adhésion des organisations représentatives de l'ensemble de ces acteurs est donc nécessaire.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre très haute considération.

Signataires

- Isabelle ECLANCHER, secrétaire générale du SPEDIC/FAFPT

- Maxime LESCHIERA, président de CDF

- Eric HOUGUET, président de l'ANPAD

- Nathalie YERAMIAN, présidente de l'ANEDA

- Danièle CLEMOT, présidente de l'ANMAM

- Michel VENTULA, Secrétaire Général du SNEA-UNSA

- Arnaud PERUT, pour la CFDT